



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

Offre d'emploi — Préposé(e) à la patinoire

La Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu est à la recherche d'une personne fiable, autonome et à l'aise avec le public pour assurer le bon fonctionnement de la patinoire municipale durant la saison hivernale.

Il s'agit d'un **emploi saisonnier à temps partiel**, particulièrement adapté aux étudiants et aux personnes qui souhaitent travailler quelques heures par semaine durant la saison hivernale. La Municipalité souhaite favoriser l'emploi local et invite particulièrement les **résidents de Saint-Roch-de-Richelieu** à soumettre leur candidature.

UN EMPLOI VARIÉ ET ACTIF

Sous la supervision du **responsable des travaux publics**, le ou la préposé(e) à la patinoire joue un rôle important dans l'accueil des citoyens, la surveillance des activités et l'entretien des installations.

Les principales tâches sont :

- Assurer la surveillance des activités sur la glace et veiller au respect des règles d'utilisation;
- Accueillir les citoyens et répondre à leurs questions;
- Intervenir en cas de blessure selon le protocole établi.
- Au besoin, faire respecter les consignes de sécurité et civilité;
- Effectuer le prêt et la récupération des patins et équipements de glisse;
- Vérifier l'état des équipements et signaler les bris ou les besoins de remplacement;
- Déneiger la surface glacée et les accès à la patinoire;
- Effectuer l'arrosage et l'entretien de la glace;
- Maintenir les lieux propres, sécuritaires et en bon état;
- Effectuer certaines tâches d'entretien léger des équipements et des installations;
- Signaler toute situation nécessitant l'intervention des travaux publics;
- Collaborer avec les employés municipaux afin d'assurer le bon fonctionnement de la patinoire.

PROFIL RECHERCHÉ

Nous recherchons avant tout une personne :

- Fiable, mature et ponctuelle;

- Responsable et autonome;
- À l'aise avec le public;
- Attentive à la sécurité des usagers;
- Débrouillarde et capable de travailler seule;
- En mesure d'effectuer des tâches physiques;
- À l'aise de travailler à l'extérieur durant la saison hivernale.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Statut : Saisonnier à temps partiel

Période : Saison hivernale

Horaire : Variable, principalement les soirs de semaine et les fins de semaine

Lieu de travail : Patinoire municipale de Saint-Roch-de-Richelieu (635 rue Lambert)

Supérieur immédiat : Responsable des travaux publics

Rémunération : 20.50 \$/h

Formation : une formation de premiers soins sera donnée à l'employé au besoin

L'horaire peut varier en fonction des conditions météorologiques, de l'état de la glace et de la fréquentation de la patinoire.

UN EMPLOI DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

La Municipalité accorde une importance particulière à l'embauche locale. Les personnes qui résident à Saint-Roch-de-Richelieu et qui souhaitent contribuer directement à la qualité des installations de leur communauté sont donc particulièrement invitées à postuler.

POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre leur curriculum vitae à :

info@saintrochderichelieu.com

Objet : Préposé(e) à la patinoire

Date limite : 19 octobre

La Municipalité remercie toutes les personnes qui poseront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

La Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu souscrit au principe d'égalité des chances en emploi.